LE BULLETIN MUNICIPAL
DE LA MAIRIE DE MEGÈVE
PRINTEMPS 2022
N°47

LA LETTRE DE megève



DOSSIER BUDGET 2022
HAUSSE DES INVESTISSEMENTS

ENFANCE ET JEUNESSE
LES ACTUALITÉS DU PRINTEMPS

LE PALAIS
2DE PHASE DE RESTRUCTURATION

TOUR DE FRANCE
UNE ORGANISATION À L'UNISSON

MAIRIE.MEGEVE.FR



SOMMAIRE

DOSSIER BUDGET 2022 04
ENVIRONNEMENT 11
SCOLAIRE ET JEUNESSE 12
TRAVAUX 14
LE PALAIS 16
TOURISME 18
TOUR DE FRANCE 20
SPORT 22
PATRIMOINE 24
NOS AÎNÉS 25
COUP D'ŒIL SUR L'ACTU 26
VIE POLITIQUE 29
ÉTAT CIVIL 30
PRATIQUE 31





LA LETTRE DE MEGÈVE

BULLETIN MUNICIPAL N°47

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Catherine Jullien-Brèches

RÉDACTEUR EN CHEF : Fabienne Cordet-Evrard (Cabinet du Maire)

RÉDACTION : Élodie Bouffay (Service Communication)

DESIGN GRAPHIQUE : Service Communication

IMPRESSION : Riccobono (Le Muy)

CRÉDITS PHOTOS : Commune de Megève (Élodie Bouffay, Fabienne Cordet-Evrard, Simon Garnier, Marie Bougault, Mélanie Calcéi, Crèche de Megève, CCAS de Megève), Christophe Bougault-Grosset, Gilles Lorin, ASO (G.Demouveaux et P. Ballet), SG Architecte, Valérie Léger, Christine Haristoy, ATMO Auvergne Rhône-Alpes, Club des Sports Megève, Adobe Stock, DR.

PEFC 10-31-3162

LABELS

MEGÈVE SOUTIENT



CATHERINE JULLIEN-BRÈCHES
MAIRE DE MEGÈVE
CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE
1RE VICE-PRÉSIDENTE DE LA CCPMB

Une crise en appelle une autre.
À peine sortis de la pandémie qui a impacté nos vies depuis 2 ans, nous assistons à un désastre humanitaire.

En quelques jours, l'Europe a changé de physionomie.

L'horreur de l'invasion de l'Ukraine, nous a soudainement replongés quatre-vingt ans en arrière, dans la mémoire des massacres de la Seconde Guerre mondiale.
Notre première pensée va vers le peuple ukrainien, admirable de courage et de détermination.
Il est un exemple pour toute l'Europe.
Une Europe qui, avec les crises successives de la Covid, la guerre maintenant à ses portes et les graves menaces économiques qui en découlent, apparaît, plus que jamais, indispensable à notre pays.

Lors du dernier Conseil Municipal, nous avons voté une subvention exceptionnelle de 5.000€ en faveur du peuple ukrainien.
Je remercie tous ceux qui ont participé à la collecte de denrées non périssables et produits d'hygiène ainsi qu'à l'accueil des familles en lien avec la Préfecture.

Nous mesurons la chance que nous avons de vivre dans un pays en paix.

En mars, nous votons le budget.
Grâce aux efforts faits sur le budget de fonctionnement, nous pouvons garder le cap et maintenir une trajectoire budgétaire maîtrisée.
Nous avons fait face à la crise sanitaire et à ses conséquences financières.
Nous pouvons poursuivre la mise en œuvre de nos projets.
Le budget 2022 confirme la gestion saine et rationnelle de nos finances publiques qui nous permet d'envisager des projets d'investissement ambitieux concernant la restructuration du Palais, la création de la Halle gourmande, le regroupement des écoles, la Mairie, le centre technique municipal et les travaux de réseaux et de voirie.

Fidèle aux engagements pris, les taux communaux d'imposition restent inchangés cette année encore et ce depuis 2015.

Notre situation budgétaire est saine même si nous devons bien sûr rester vigilants car le contexte est très incertain, d'une part concernant les conséquences de la guerre en Ukraine sur les prix de l'énergie et, d'autre part, concernant l'augmentation des coûts de construction du fait de la crise sanitaire.

Ces victoires, souvent bien silencieuses, n'en demeurent pas moins de solides fondations qui ancrent les ambitions que nous portons, à vos côtés, pour le Megève de demain.

Il reste évidemment encore beaucoup de travaux à mener, de projets à faire avancer, de logements à créer pour notre population permanente, de services à développer, de solutions à trouver et financer : le chemin à faire est encore conséquent.

Sachons considérer la part déjà parcourue pour vous et avec vous !!!





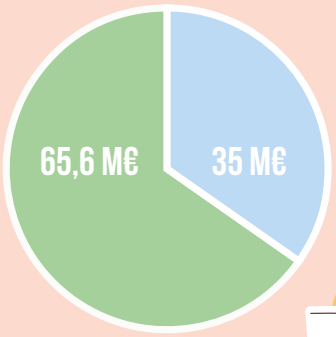
DOSSIER : BUDGET 2022

GESTION TENUE ET HAUSSE DES INVESTISSEMENTS

BUDGET CONSOLIDÉ

FONCTIONNEMENT INVESTISSEMENT

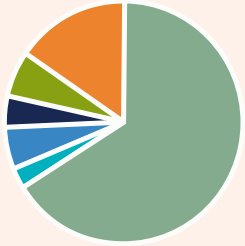
100,6 M€







DÉTAIL DU BUDGET CONSOLIDÉ DE 100,6 M€



- BUDGET PRINCIPAL 66,48 M€
- BUDGET PALAIS 15,52 M€
- BUDGET ASSAINISSEMENT 5,39 M€
- BUDGET PARKINGS 4,23 M€
- BUDGET TOURISME 6,24 M€
- BUDGET EAU 2,75 M€

STRATÉGIE FINANCIÈRE

PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS LOCAUX DEPUIS 2015.

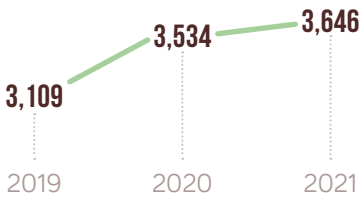
- Poursuite du désendettement : capacité à 5,98 années (moyenne nationale à 6,1 années).
- Augmentation de la capacité à investir dans un contexte de baisse des dotations.

TRAITS SAILLANTS 2022

- Poursuite de la recherche de subventions départementales, régionales, nationales et européennes avec la création d'un poste dédié (subventions attendues pour 2022 : 1,3 M€).
- Renforcement du soutien aux associations mègevannes.
- Anticipation de l'augmentation du coût des énergies et de l'inflation sur les charges (+35% en moyenne).
- Poursuite des investissements structurants.

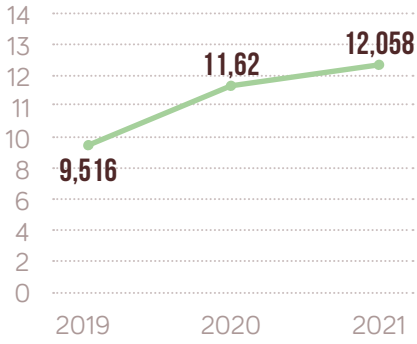
UNE SAINE GESTION EN QUELQUES CHIFFRES

ÉPARGNE NETTE (EN M€)



Accroissement de la capacité à investir.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (EN M€)

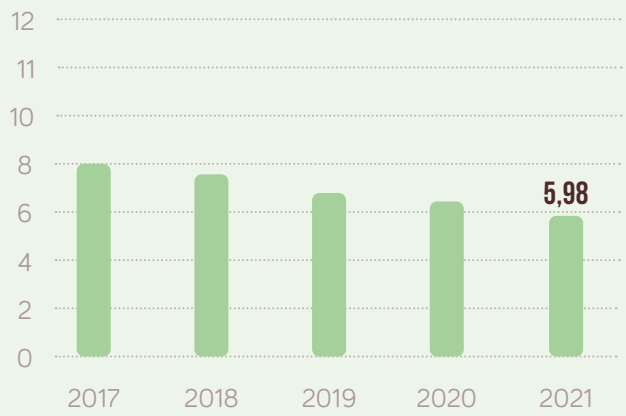






POURSUITE DU DÉSENDETTEMENT

Capacité de désendettement en années.



APRÈS UN MANDAT DE GESTION, UNE DYNAMIQUE DE PROJETS

EN 2014, EXTRACTION DE L'EMPRUNT DEXIA

Pour sortir de ce crédit contracté en 2007, les élus renégocient l'emprunt et obtiennent un taux fixe permettant ainsi de baisser le montant des annuités. Ajoutées à cela, les mesures d'économies (personnel, réduction de charges, recherche de subventions...) mises en place en 2016 ont également permis le désendettement de la commune menant ainsi à la sortie du seuil d'alerte de la Préfecture.

UNE NOTE DE 20,1/20 POUR L'EXERCICE 2019

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) contrôle le pilotage des finances publiques mené au niveau de la Trésorerie et de la Commune, s'appuyant sur une série d'indicateurs basés sur des items pilotés conjointement par la Trésorerie et la commune. Ainsi en 2019, Megève obtient une note de 20,1/20 au titre de sa gestion comptable.

2020/2021, DEUX ANNÉES MARQUÉES PAR LA COVID

- Une baisse des recettes induite notamment par la fermeture des équipements communaux, dont le Palais, la diminution des recettes des parkings et de la perception des taxes de séjour auxquelles s'ajoutent les mesures de soutien aux socioprofessionnels et artisans telles que l'exonération des droits de terrasse et d'occupation du domaine public, la suspension des loyers pour les baux communaux, le dégrèvement exceptionnel de la CFE...

SOIT 5,9 M€ DE RECETTES D'EXPLOITATION EN MOINS SUR LES DEUX EXERCICES DE 2020-2021 COMPARATIVEMENT À 2019.

- Non perception en 2022 de la taxe sur les remontées mécaniques instaurée par la loi Montagne du fait de la fermeture des infrastructures qui représentait 621.000€ en saison 2019/2020.

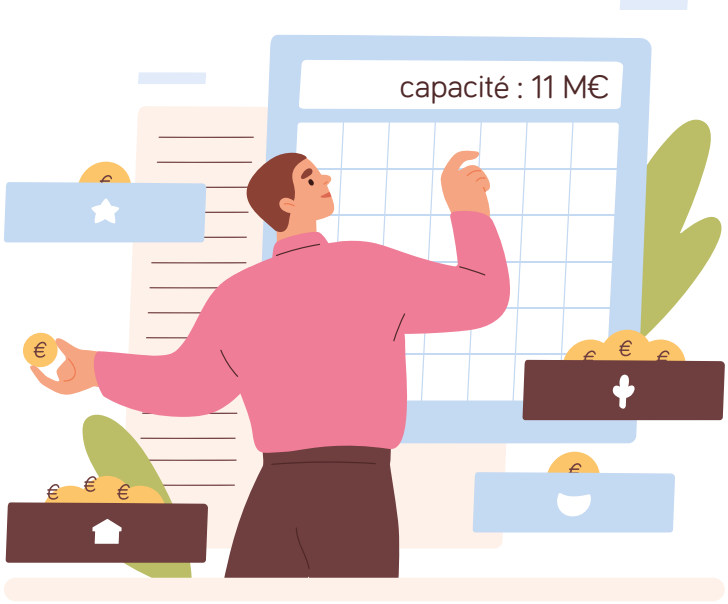
- Non éligibilité de la commune aux subventions de l'État (hors parkings), la gestion de crise des services ayant été efficace.

MALGRÉ CE CONTEXTE, UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE DES INVESTISSEMENTS

Malgré ce contexte, la saine gestion du 1er mandat mène à un 2e mandat axé sur l'entretien du patrimoine et une dynamique d'investissement de croissance de plus de 11 millions sur 2021.

CES INVESTISSEMENTS SONT AXÉS SUR :

- Des dépenses récurrentes pour le bon fonctionnement des services publics.
- Des dépenses annualisées visant à améliorer l'offre de services publics proposée à la population.
- Les grands projets structurants qui dessinent la commune de demain.



UNE HAUSSE DES DÉPENSES
FOCUS SUR QUELQUES RÉALISATIONS



ACTION SOCIALE ET SERVICES PUBLICS

- Ouverture du guichet unique « France Services »
- Subventions aux associations locales augmentées.
- Maintien d'un centre de dépistage communal gratuit pour tous en mairie, jusqu'à la mi-octobre.
- Renouvellement du parc des véhicules (voitures et engins pour déneigement et travaux), mobilier et parc informatique.
- Renforcement des actions menées par le CCAS.



ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLE ET SCOLAIRE

- Création du secteur Jeunesse « Meg'Ados » dédié aux adolescents.
- Mise en place du 1er chantier jeunes (alpage du Rosay).
- Nouvelle organisation des activités péri et extra-scolaires avec le retour de la semaine de 4 jours.
- Lancement de l'application smartphone du Portail Famille

SPORT

- Le Palais : travaux effectués en interne par des agents du Palais (démontage salle des Congrès, réfection plafond, murs et éclairages piscine).
- Lancement de l'étude d'avant-projet définitif (APD) pour la 2de phase de restructuration du Palais (vote spécifique de l'APD au Conseil Municipal du 23 novembre 2021)



VOIRIES ET BÂTIMENTS

- RD1212 (2 opérations : rond-points Poste et Palais).
- Rénovation du parking village (étanchéité, peintures...).
- Rue Charles Feige.
- Création du local patins à la patinoire extérieure.
- Réhabilitation de la passerelle de l'Office de Tourisme.
- Travaux routes Coin, Espérance et Alloz.
- Maison de la Montagne (toiture après réfection thermique en 2020).
- Rénovation énergétique sur différents bâtiments communaux intégrant des appartements.





LOGEMENT

- Création d'un service d'intermédiation locative pour le logement des saisonniers.
- Confortement de la politique de préemption de la commune.
- Entretien du parc immobilier de la commune : 72 logements communaux.

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE

- Subventions agricoles et apicoles.
- Poursuite de la politique de rénovation du bâti agricole (Réfection du toit de la ferme de Moutely et de l'alpage du Rosay).
- Création d'un parcours Martelloscope sur le massif du Jaillet.
- Entretien des massifs boisés et forêts (ONF).





CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCE

- Accueil de 2 expositions majeures : Willy Ronis et Lignes de Crête et de 3 extérieures.
- Développement d'une application de découverte du village et de l'église en autonomie.
- Travaux sur le site du Calvaire : chapelles des Vertus, « Notre Dame de Nazareth», Scala Santa...
- Poursuite du soutien de l'activité commerciale des socio-professionnels via le site marchand « Megève Shopping ».
- Développement du tourisme 4 saisons avec un agenda événementiel annuel renforcé.

LES PROJETS CONCERNÉS PAR L'ENVELOPPE PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS*

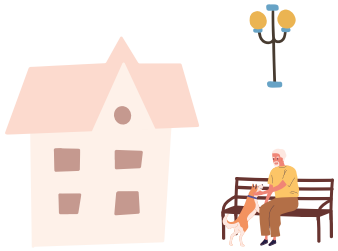


LE PALAIS

2022 : 3,3 M€ HT
TOTAL : 8,3 M€ HT

MAIRIE

2022 : 938.000€ HT
TOTAL : 2,8 M€ HT





CHANTIER RD1212, RUES ST FRANÇOIS ET MUFFAT DE ST AMOUR

2022 : 969.000€ HT
TOTAL : 1,6 M€ HT



PARKING VILLAGE

2022 : 514.000€ HT
TOTAL : 2,9 M€ HT





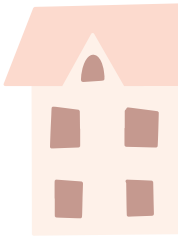
CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

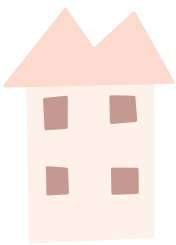
2022 : 315.000€ HT
POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE
TOTAL : 4,2 M€ HT



HALLE GOURMANDE (AUTOGARE)

2022 : 489.000€ HT
TOTAL : 1,1 M€ HT





REGROUPEMENT DES ÉCOLES

2022 : 166.000€ HT
TOTAL : 3,3 M€ HT



RUE CHARLES FEIGE

2022 : 113.000€ HT
TOTAL : 2,2 M€ HT



SECTEUR

Rond-point du Palais jusqu'au Pont d'Arbon.

2022 : 128.000€ HT
POUR LA PHASE D'ÉTUDES
TOTAL : À DÉFINIR



*En sus des 3 M€ HT d'investissements récurrents par an (entretien, voiries/réseaux, bâti, patrimoine cultuel...).

HAUSSE DES SUBVENTIONS ASSOCIATIVES

La commune s'est toujours appliquée à apporter son soutien aux associations, hormis une légère répercussion sur le montant des subventions pendant la crise pandémique. Cette année, le montant de l'enveloppe a pu être augmenté de 470.000€ : un effort salué par les associations.

SÉCURITÉ

4.000€

Amicale des Sapeurs-Pompiers 4.000€

POLITIQUE SOCIALE

38.250€

- Comité des Œuvres Sociales des personnels de Megève et Demi-Quartier 23.000€
- France Services – Association Faucigny Mont-Blanc 8.000€
- Croix Rouge 1.500€
- Megève Miaou 1.000€
- Amicale des donneurs de sang 500€
- Vie libre 250€

CULTURE, PATRIMOINE ET JUMELAGE

162.100€

- École de Musique et Orchestre d'Harmonie 144.600€
- Musée du Val d'Arly 10.000€
- Les Mailles et Béguines 6.000€
- Théâtre Ancolie 1.500€

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

299.300€

- Megève en selle - Jumping 230.000€
- Megève Blues Festival 40.000€
- CESEC – Festival Wine & Swing 10.000€
- Les Ambassadeurs 10.000€
- UCHARM 4.000€
- Syndicat hippique/mulassier 3.500€
- La Race d'Abondance 1.800€

FAMILLE, ENFANCE ET ÉDUCATION

26.255,50€

- OGEC Collège St Jean-Baptiste :
  Surveillance 11.970€
  FSE/AS/Voyages 5.500€
- OGEC ÉCOLE Primaire St Jean-Baptiste : Voyages, découvertes et coopérative 1.005€
- Écoles maternelles et élémentaires publiques HJLM :
  Voyages, découvertes 4.380,50€
  Coopérative, jeux, livres 500€
- Collège Emile Allais FSE/AS/Fournitures scolaires/Voyages 2.900€

AGRICULTURE ET ENVIRONNMEMENT

94.000€

Primes encouragement agriculture et apiculture 94.000€

SPORT ET JEUNESSE

1.278.800€

- Club des Sports 1.069.100€ (dont 200.000€ pour la Finale de Coupe du Monde Ski Bosses)
- HC Mont-Blanc 75.000€
- Canyonisme en Haute-Savoie 3.200€
- Foyer de ski de fond 2.800€
- AICA de Rochebrune 1.500€
- Pêche Val d'Arly 800€
- Badminton Megève 500€
- Association Wrestling Around the World 500€
- Club Alpin Français 400€

Soutien à la dynamique événementielle
- MB Race 60.000€
- Back to Back 35.000€
- Gravel Tour Mont Blanc 30.000€



LA BRIGADE DE L'ENVIRONNEMENT

UN NOUVEAU DISPOSITIF INÉDIT

Soucieuse des enjeux environnementaux et engagée depuis déjà de nombreuses années dans des démarches de préservation des milieux naturels, la municipalité a décidé de mettre en place une brigade de l'environnement, une première au pays du Mont-Blanc.

Intégrée à la Police Municipale de par ses missions, la brigade de l'environnement a un rôle de sensibilisation et d'information auprès des usagers. Régis par une police spéciale environnementale qui n'interfère pas sur l'exercice des pouvoirs de police générale du Maire, les domaines d'intervention concernent trois grandes thématiques : la protection de l'espace naturel, du paysage, l'aménagement et l'urbanisme ainsi que la lutte contre les pollutions et les risques.
Porté par Céline Boro, agent au sein de la Police Municipale de Megève depuis 2013, ce dispositif sera effectif dès le mois de juin. Très concernée par les problématiques écologiques et adepte des sports de montagne, elle sera épaulée dans ses actions par Joffrey Doulat. Ils interviendront en parallèle de leurs missions dites classiques, en dédiant des créneaux spécifiques de quelques jours, de demi-journées voire plus en fonction des besoins. À noter, des journées pédagogiques à destination de la population seront organisées, identiques aux journées de ramassage des détritus sur les pistes les 13 et 14 mai auxquelles Joffrey participera avec les scolaires.

UNE BRIGADE ACCESSIBLE

Vêtus d'une tenue arborant un écusson et un marquage « Brigade de l'environnement » permettant de les distinguer dans le cadre de leurs missions dédiées, les agents seront ainsi facilement reconnaissables. Aucun achat de matériel ne sera nécessaire ; les patrouilles seront effectuées sans véhicule motorisé de manière à limiter l'impact sur l'environnement. Elles seront donc pédestres, à ski l'hiver et à VTT l'été.

UN RÔLE AVANT TOUT PRÉVENTIF

Se voulant d'abord préventif, le rôle de la brigade de l'environnement deviendra répressif si elle est amenée à constater une persistance des infractions. Dans une logique de police de proximité, son objectif est de sensibiliser au respect de la législation en vigueur, très souvent méconnue, et ainsi éduquer aux bons réflexes. Intervenant au centre du village essentiellement pour des problèmes de déchets et de salubrité, les agents agiront également sur le domaine skiable afin d'éviter l'abandon de détritus, le vol de matériel, le plus souvent en bordure des terrasses, mais aussi dans le but de prévenir les skieurs des dangers d'une vitesse excessive ou de la consommation d'alcool tout comme l'été sur les chemins et sentiers et des risques de la pratique du hors-piste. À retenir, un onglet « Brigade de l'environnement » sera créé dans l'application smartphone « Megève » afin de signaler une infraction.

EXEMPLES DE CONTRAVENTIONS



- Élimination de bio déchets par brûlage à l'air libre : **135€**



- Dépôt d'ordures, matériaux ou objets hors des emplacements autorisés : **135€**



- Circulation de véhicules à moteur en dehors des voies classées dans le domaine public : **1.500€**



ENFANCE ET JEUNESSE

▷ LES ACTUALITÉS DU PRINTEMPS



LES CHANTIERS JEUNES DE L'ÉTÉ 2022

Initiés l'été dernier afin de permettre aux jeunes l'accès à une expérience professionnelle tout en participant à la rénovation du patrimoine local, la première session des chantiers jeunes avait vu le jour sous l'impulsion du nouveau service dédié à la jeunesse, Meg'Ados. Répondant ainsi aux engagements de la majorité municipale, divers projets étaient mis en place dès le printemps 2021.

Au vu de l'engouement rencontré par la première édition des chantiers jeunes, les élus avaient décidé, dès la fin de l'été, de renouveler le dispositif en 2022. Ainsi, cinq postes seront ouverts sur trois semaines de la saison estivale aux adolescents résidant à Megève et Demi-Quartier, âgés entre 16 et 17 ans. Encadrés par des agents des services enfance-jeunesse, montagne, espaces verts et techniques, ils s'attèleront cette année à la réhabilitation de la Cabane des Frasses. Rémunérés à hauteur de 90% du SMIC, ils travailleront du lundi au vendredi sur une semaine de 35h.

INSCRIPTIONS OUVERTES - CONTACTEZ LE GUICHET ENFANCE JEUNESSE - TÈL. +33 (0)4 50 58 77 84

LA SEMAINE DE LA PETITE ENFANCE

Pour les 9e rendez-vous nationaux de la semaine de la Petite Enfance, qui se sont déroulés du 19 au 26 mars, le thème choisi était celui des (re)trouvailles. Un sujet pertinent au moment de la levée des restrictions sanitaires qui a nourri l'imagination de l'ensemble du personnel des crèches et multi-accueil de Megève. Jeux de coucou-caché, d'explorations, de découvertes, de re-trouvailles de matières et d'objets cachés ou encore d'associations d'images, le tout en privilégiant le recyclage... sont quelques exemples des activités qu'ont pu explorer les groupes des bouts, filous, malins et fripouilles ! Les parents ont également pu prendre part à cette semaine festive au travers de jeux proposés dans le hall de la Grande Crèche et lors d'un café-parents organisé le vendredi 25 mars, point d'orgue de cette célébration !

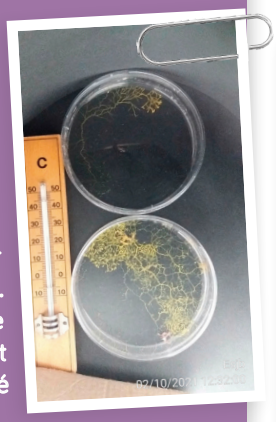


DE NOUVELLES COORDONNÉES À LA PETITE ENFANCE

Le service petite enfance dispose d'une nouvelle adresse mail : petite.enfance@megeve.fr. Vous souhaitez les joindre, obtenir des renseignements, notez ces nouvelles coordonnées ! Pour plus de facilité, sur le site mairie.megeve.fr, onglet « les services de la commune > Enfance », retrouvez également les dernières actualités, les documents et dossiers téléchargeables directement en ligne.

L'EXPÉRIENCE « #ÉLÈVE TON BLOB » À L'ÉCOLE ST JEAN-BAPTISTE

L'école St Jean-Baptiste avait candidaté au printemps 2021 pour participer à l'une des 12 expériences de la contribution française du CNES (Centre National d'Études Spatiales) à la mission Alpha de Thomas Pesquet, astronaute français de l'ESA (Agence Spatiale Européenne). Ainsi, la classe des CM1-CM2 de l'école St Jean-Baptiste a fait partie, cet automne, des 4.500 établissements retenus pour collaborer à #Élèvetonblob permettant ainsi de confronter leurs observations avec celles obtenues en micropesanteur par l'astronaute.
Qu'est-ce qu'un blob ? Il s'agit d'un Physarum polycephalum, un organisme capable de prendre diverses formes vivant à l'état naturel dans les milieux frais et humides tels que les sous-bois.
Du 11 au 17 octobre, les 28 élèves devaient examiner les réflexes alimentaires et les stratégies de déplacement du blob qui leur avait été délivré endormi, à l'état de sclérote.



Ils ont pu observer qu'il raffolait des flocons d'avoine, qu'il appréciait la farine et certains légumes uniquement mais pas les aliments particulièrement salés ou sucrés et qu'il était capable d'une grande mobilité pour atteindre son aliment favori. Il est également très efficace pour éviter les obstacles et est doté d'une grande capacité d'exploration.

Les données recueillies par les enfants ont ensuite été transmises au CNES via des formulaires en ligne. L'expérience pouvait être ensuite poursuivie à domicile par les enfants qui le souhaitaient.

UNE SOIRÉE DÉBAT AUTOUR DES ÉCRANS

La direction Enfance-Jeunesse organise une soirée impro-débat mardi 31 mai à 19h à l'Auditorium de la Médiathèque. Le thème : *Les Enfants, les Écrans et l'Actu !* Des comédiens improviseront des saynètes décalées et humoristiques sur la thématique de l'addiction aux écrans avant de donner la parole au public. Le débat sera animé par une psychologue puis suivi d'un buffet. Parents comme enfants sont attendus nombreux pour cette soirée autour d'un thème d'actualité.

Entrée libre - Renseignements auprès du Guichet Enfance-Jeunesse.
Tèl. +33 (0)4 50 58 77 84

LA RÉOUVERTURE DU LAEP

Le lieu d'accueil enfants parents (LAEP) « À petits pas » a repris son activité depuis le mardi 5 avril dans les locaux dédiés à la crèche touristique des P'tites Frimousses, au 26 allée des Lutins. Accessible les mardis de 9h à 11h, jusqu'au 5 juillet, l'inscription préalable n'est désormais plus nécessaire. Adresse dédiée aux rencontres et échanges entre parents de jeunes enfants, elle permet de créer du lien entre les familles, accueillies par des accompagnantes de la petite enfance.



UNE EXPOSITION AU SEIN DU COLLÈGE ÉMILE ALLAIS

Mardi 12 avril, le Musée Hors les Murs inaugurait sa nouvelle exposition sur le thème du sport au Collège Émile Allais et ce pour sa 3e édition au sein de l'établissement. Cette initiative permettant l'accès à l'art aux enfants du primaire et du secondaire a été mise en place depuis 2002 sous l'impulsion de l'inspection académique de Haute-Savoie.
L'exposition, visible du 12 avril au 21 juin, offre aux élèves des deux écoles et collèges, accompagnés de leur professeur d'arts plastiques, l'opportunité d'admirer un florilège d'œuvres reconnues dans le monde de l'art contemporain. Elle donne également à voir la multiplicité des démarches artistiques.
Les élèves pourront s'exercer à la présentation et l'analyse d'œuvres au sein même de la rétrospective.
Mises en place par l'atelier Canopée, les créations sont prêtées par l'artothèque de Bonlieu d'Annecy et dévoilent notamment le talent des artistes tels qu'Ernest Pignon-Ernest, Giuseppe Penone, Christo...
Cette exposition est couplée à une rétrospective d'affiches des précédents JO dans le cadre du programme « Génération 2024 » auquel participe le collège.





LE POINT SUR LES GRANDS CHANTIERS

LA COMMUNE INVESTIT POUR LA QUALITÉ DE VIE

TRAVAUX DE VOIRIE ET RÉSEAUX

RUE DES ALLOZ ET ALLÉE DES LOTS

Printemps et automne 2022

La dernière phase des travaux sur le secteur des Alloz concernant la reprise du réseau d'eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales va intervenir au printemps avec la finition des enrobés. La consultation des entreprises pour le chantier de l'allée des Lots se fera au printemps pour programmer un début des travaux à l'automne, qui s'achèveront au printemps 2023.

BUDGETS Rue des Alloz : 200.000€
Allée des Lots : 200.000€

PARKINGS

PARKING VILLAGE

Printemps 2022

Des travaux de reprise des peintures sont prévus pour avril-mai ainsi que l'installation de caméras de protection. Une fermeture du parking interviendra du 9 au 26 mai ; les abonnés en seront préalablement informés.

BUDGET : 2.757.000€ HT pour parking et autogare

PARKING D'ARLY

L'ouverture du parking d'Arly a été effective le 21 février dernier après des interventions de reprise des résines au sol. Situé sous l'hôtel Novotel, le parking se compose de 120 places accessibles uniquement au tarif horaire.

BUDGET : travaux réalisés par le concessionnaire

AMÉLIORATION/RÉNOVATION DE BÂTIMENTS COMMUNAUX

MAIRIE

Automne 2022

Le contrat de maîtrise d'ouvrage a été attribué à l'entreprise A-Team. Les études de conception vont pouvoir être lancées avec pour objectif un démarrage des travaux préparatoires qui reste fixé pour l'automne 2022.

BUDGET : 3.200.000€ TDC

BÂTIMENT LA RÉCRÉ ET LE GLAPET

Printemps 2022

Les travaux de rénovation thermique vont débuter au printemps et consistent en un remplacement des menuiseries, une isolation extérieure et une rénovation de la chaufferie.

BUDGET : 350.000€ pour les deux bâtiments (dont subventions)

SUBVENTIONS

Au titre du CDAS 2021 et dans le cadre des travaux de rénovation énergétique du bâtiment La Récré, le Conseil Départemental a octroyé une aide de l'ordre de 130.000€. Des subventions de 61.050€ par le Syane et de 21.000€ par le département avaient déjà été accordées pour Le Glapet.



CONTINUITÉ DU CHANTIER RD1212

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE MUFFAT DE SAINT-AMOUR

Les travaux de la rue du Général Muffat de Saint-Amour font partie intégrante du projet global de réaménagement de la RD1212 qui avait pour but d'harmoniser et sécuriser la circulation entre les secteurs du Palais et du village.

La 4e phase de travaux du chantier de la RD1212 a débuté le 4 avril et se déroulera en deux phases, au printemps et à l'automne 2022. Ces interventions consistent en une réfection du réseau d'eaux pluviales et un aménagement de la liaison piétonne entre le Palais et le cœur du village. Les trottoirs de la rue Muffat de Saint-Amour seront alors élargis, permettant de parfaire la sécurisation de la traversée et l'amélioration des accès à la gare routière et au Jardin Alpin. Ces nouveaux agencements sont très attendus par les habitants et socioprofessionnels des rues Muffat de Saint-Amour et Saint-François de Sales, elle-même concernée par une phase de travaux au printemps 2023.
Le stationnement sur la rue Muffat de Saint-Amour sera également repris avec l'implantation de places en épi sur le côté droit de la voie ; un embellissement paysager harmonisera également le secteur. Afin d'envisager l'affectation de la chaussée à un usage piétonnier sur certaines périodes, une borne d'accès va également être installée à l'entrée de la rue Muffat de Saint-Amour. Sa mise en service et sa fréquence de fonctionnement restent encore à préciser.
Après un arrêt des travaux pour l'été, le chantier reprendra le 5 septembre prochain.



UN ACCÈS AUX COMMERCES MAINTENU

Pendant les deux phases de travaux, la route sera barrée à la circulation. Cependant, un accès piétons sera assuré pour les riverains et commerces. Un arrêt « livraison » sera établi en partie haute de la voie, par le biais de la rue Charles Feige. De manière à simplifier le service de livraison, les commerçants sont invités à se rapprocher de la Police Municipale de Megève pour bénéficier de badges d'accès à la zone piétonne. Ces droits seront délivrés en application du règlement de ladite zone avec une entrée possible jusqu'à 11h00.
Les commerçants et résidents pourront profiter d'un stationnement gratuit au parking du Casino sur ces périodes de travaux, sur présentation d'un justificatif à la caisse centrale du parking.
Un flyer informatif a été préalablement distribué aux commerces et résidents afin de les renseigner sur les différents dispositifs.

LA RUE SAINT-FRANÇOIS DE SALES

Les interventions concernant la dernière phase du chantier global de la RD1212 se porteront sur le réaménagement de la rue Saint-François de Sales. Elles comprendront une reprise des trottoirs et une réfection de la chaussée. Les places de stationnement seront réajustées avec matérialisation de zones PMR et livraison. Une seule phase de travaux devrait être nécessaire au printemps 2023, sauf en cas de finitions à l'automne.



LA SECONDE PHASE DE RESTRUCTURATION

LES TRAVAUX À VENIR

Comme nous l'avions évoqué dans la précédente édition de la Lettre de Megève, le chantier concernant la 2e phase de restructuration du Palais va débuter ce printemps et se poursuivre cet été sans pour autant impacter l'activité.

Les interventions concernant la délocalisation de l'accueil patins actuellement accessible par l'allée nord vont commencer le 10 mai. Le service location sera alors contigu à la salle de danse et au gymnase, au rez-de-chaussée du Palais. L'accès à la patinoire se fera donc de manière directe sur la glace, à côté de la salle de curling dont la visibilité sera accrue. Les travaux devraient se terminer au 22 juin pour une ouverture prévue au 4 juillet.

À compter du 7 juillet, le chantier sera concentré sur la restructuration de la Salle des Congrès, amenée à devenir le futur gymnase, et s'échelonnera jusqu'à la fin de l'année. Fin de démontage de l'espace, reprise d'étanchéité de la toiture, travaux intérieurs et traitement de la façade… les différentes interventions n'impacteront en aucun cas l'exploitation de l'espace aquatique ni des zones attenantes. L'été s'annonce d'ailleurs plus que dynamique pour ce secteur (cf encadré page 17).



UN TRAVAIL SUR LES ACCÈS

Une fois les vacances d'été achevées, dès le 5 septembre, la création du nouvel escalier, accessible depuis le hall central du Palais et permettant de rejoindre directement le futur gymnase, va être initiée. L'accès à l'étage supérieur sera alors simplifié tout comme la communication entre les deux bâtiments, la circulation des clients étant un sujet essentiel dans la réflexion communale au cœur du projet de restructuration du Palais.

Les différents espaces resteront ouverts durant toute la durée de cet ouvrage ; l'accueil se fera par l'entrée nord pour la médiathèque, l'auditorium et le SPA et par le hall principal pour la piscine, le secteur forme, la salle d'escalade, la patinoire et le gymnase.

L'ancien accès à la salle des Congrès d'origine sera également détruit et une placette sera créée à la jonction de la galerie nord et de la passerelle médiane entre la piscine et la patinoire, devant le SPA. Elle se voudra un véritable lieu de vie et d'échange, aménagée de mobilier permettant aux usagers de s'y retrouver. Le chantier concernant ces trois points devrait être clôturé fin octobre.

La deuxième tranche des travaux qui concernera le gymnase actuel devrait être engagée fin décembre tandis que le travail sur les circulations sera entamé au printemps 2023. Un planning plus précis sera de nouveau communiqué dans un prochain numéro de la Lettre.

UN ÉTÉ AQUATIQUE

Malgré les travaux qui vont concerner l'ancienne salle des Congrès et notamment la reprise des façades, le secteur aquatique pourra s'épanouir en toute sécurité. Le programme des animations et activités en est la preuve !

Commencez par les soirées aquafitness permettant de découvrir différents cours collectifs dans une ambiance survoltée. Elles se dérouleront sur deux jeudis de l'été, de 20h à 22h. En parallèle les soirées sportives, entre fitness et sports aquatiques : enchaînez un cross training et une séance d'aquabike avant une récupération tant appréciée à la balnéoforme. Une session pleine de pep's ! Dans un autre registre, découvrez le paddle zen le mardi entre le 19 juillet et le 9 août, et accédez à un pur moment de détente de manière originale : sur le bassin olympique extérieur, l'harmonie de l'eau en plein cœur des montagnes vous transporte vers la plénitude tout en travaillant sur l'équilibre.

Pour les plus jeunes, les sessions « pool party » adressées aux 11-15 ans dont le concept est de venir à la piscine accompagnés d'amis et de profiter d'une soirée sans les parents, deux jeudis de l'été, de 20h à 22h. Une structure gonflable sera également installée sur le bassin olympique durant toute une journée afin de le transformer en un terrain de jeu ludique et rafraîchissant pour toute la famille.

Et n'oubliez pas les incontournables nocturnes de la balnéoforme tous les mercredis jusqu'à 21h ainsi que les moments familles de 10h à 12h les samedi et dimanche ! Les autres espaces peaufinent également leur calendrier d'animations qui sera tout aussi énergique.



LES STAGES ESTIVAUX

Le Palais propose chaque année de nombreux stages très appréciés des parents et enfants. En nouveauté cet été, des stages multi sports de 5 jours en ½ journée, de 13h30 à 17h30 et des initiations de breakdance. Retrouvez prochainement le détail de toutes les activités dans la brochure « Stages enfants/ados » et directement en ligne sur : lepalaismegeve.com



LA DYNAMIQUE ESTIVALE DU PALAIS

Fred Boulay, responsable de l'espace aquatique, nous présente le programme de l'été :
« Avec la levée récente des restrictions sanitaires, nous devrions pouvoir compter sur un retour à la normale pour toutes les activités et ainsi réintégrer des animations jusqu'alors en suspens. Les espaces et vestiaires seront intégralement ouverts sans dispositifs particuliers. Pour le Palais, qui était soumis au pass vaccinal en tant qu'établissement ERP jusqu'au 14 mars, c'est une belle nouvelle. Nos clients nous étaient restés fidèles mais ils vont pouvoir retrouver leurs habitudes et ce, malgré les travaux qui n'interfèreront pas avec leur fréquentation des espaces.

L'ouverture totale de l'aquatique sera effective du 25 juin au 4 septembre. Nous y retrouverons de grands classiques tels que les soirées aquafitness et sportives, les pool party et les stages natation enfants mais nous mettrons également en place des activités insolites comme le parcours subaquatique dont le principe est de suivre un tracé sous l'eau et ainsi amener un anneau à la fin du circuit.
Le Sport's Bar sera également ouvert durant tout l'été et complétera parfaitement l'offre globale du Palais. »

LES ACTIVITÉS EXTRA-SCOLAIRES

Les inscriptions aux activités extra-scolaires seront ouvertes en ligne dès le 13 juin pour les résidents mègevans sur le site lepalaismegeve.com. Pensez à renouveler votre carte de résident auprès de l'accueil de la Mairie pour être à jour au moment des inscriptions. Elles seront ensuite accessibles, les 15 et 16 juin, aux enfants hors commune ayant déjà été inscrits en 2021/22 puis à tous à partir du 17 juin.



TOURISME

HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION

▷ LA CLIENTÈLE AU RENDEZ-VOUS

Après la fermeture administrative des remontées mécaniques et de certaines frontières l'hiver dernier, la commune espérait une belle saison sans être assurée de son profil précis. Le bilan s'avère finalement très positif pour les différents acteurs de la station.

La saison a été marquée par des conditions météorologiques idéales : de belles chutes de neige sur la 1re moitié de l'hiver et un ensoleillement maximum quasiment le reste du temps. La clientèle a été présente massivement dès les vacances de Noël, et ce malgré une fréquentation légèrement dégradée (recul de 14,7%) du fait du positionnement du jour de Noël sur un samedi tandis que la semaine de l'An affiche 6 points de plus que la saison 2019/20, qui présentait déjà des chiffres exceptionnels.
Le maintien des protocoles sanitaires, la réouverture échelonnée des établissements (discothèques), la fermeture de certaines frontières et les difficultés de recrutement rencontrées par quelques socioprofessionnels ont nécessité flexibilité et adaptabilité de manière à satisfaire les clients, dont la consommation a été par contre accentuée, et à répondre aux demandes d'hébergements qui pour un grand nombre ont été réservés en dernière minute.
Les statistiques fournies par les outils Flux Vision Orange et G2A Consulting, recoupées avec les données des logiciels de réservation des hébergeurs, permettent de dessiner les tendances de la fréquentation hivernale, qui reste à affiner après le bilan de fin de période, mais qui montre une progression de l'ordre de 2,3% par rapport à 2019/20, qui rappelons-le affichait déjà des chiffres records. Au 25 mars, le nombre total de nuitées touristiques enregistre une hausse de 2,97 % tandis que les visites jour (excursionnistes) présente + 9,47%. Le mois de février compte une augmentation de 4 points avec 220.000 nuitées, se plaçant à score quasi égal avec août 2021, à temporiser du fait des contraintes sanitaires estivales liées à la Covid, tandis que le mois de mars expose un pourcentage de + 9,5.



UNE TYPOLOGIE DE CLIENTS CLASSIQUE

La clientèle habituellement fidèle au village, avant la Covid-19, était majoritairement française. La pandémie n'aura finalement pas modifié la typologie et les habitudes de fréquentation puisque cet hiver encore, les clients étaient à 64,2% français. Les tendances de cet hiver prouvent que notre bassin reste sur une prédominance de la Haute-Savoie (542.000 nuitées), devant Paris (209.000 nuitées) et Lyon (166.000 nuitées).

Parmi les 35,8% d'étrangers, la Suisse est en tête du classement avec 29,7% de parts de marché. Le Royaume-Uni n'est que légèrement en retrait par rapport à 2019/20 en dépit du contexte de fermeture des frontières sur une partie de la saison, suivi par les Émirats à 8,8% en progression par rapport à 2020 (5,5%). Les États-Unis conservent leur 4e position devant l'Italie et la Belgique qui remonte d'un rang. Un schéma qui se vérifie également avec un dynamisme quasi identique pour les excursionnistes : 65,9% de français contre 34,1% d'étrangers.

UN ÉTÉ PROMETTEUR

L'été 2022 est espéré aussi engageant que cette saison d'hiver. Les événements incontournables tels que Jumping de Megève, MB Race, Cuisine mon village, Megève Nature Trail mais aussi Concours aux Poulains, Summer Jazz et Haute-Route... sont d'ores et déjà annoncés avec également, cette année, une étape du Tour de France le mardi 12 juillet et de nombreuses animations déclinées dans le cadre des Collections afin de proposer une multitude d'activités aux vacanciers.
Les socioprofessionnels du village ont d'ailleurs été associés à cette démarche via une réunion de présentation des axes de communication de l'été qui s'est déroulée mardi 5 avril. Auparavant ils avaient été invités à contribuer au dossier de presse de l'été. Le village s'unit une fois encore afin de préparer une saison estivale des plus réussies.





UNE DYNAMIQUE ÉVÉNEMENTIELLE AFFIRMÉE

Malgré quelques adaptations événementielles dues au maintien des protocoles sanitaires sur la majeure partie de la saison, le calendrier a pu se déployer quasi normalement. Le début d'hiver a été célébré par la soirée d'Illumination du Sapin le 4 décembre avec 17.000 nuitées et 15.000 excursionnistes sur le week-end tandis que la Grande Odyssée, mercredi 12 janvier, a généré 9,36% de nuitées et 25,43% d'excursionnistes en plus vis-à-vis de 2020. L'Edelweiss Mountain Ski, samedi 29 janvier, enregistrait également de beaux scores avec 23.000 excursionnistes et 14.000 nuitées touristiques.





Après deux reports en 2020 et 2021 du fait de la crise pandémique, le Festival Jazz à Megève a pu opérer son grand retour avec une programmation identique à celle initialement prévue en mars 2020. Ibrahim Maalouf et Pink Martini, têtes d'affiche de l'événement, ont galvanisé le public vendredi 1er et samedi 2 avril tandis que le JAMY lançait le festival avec 3 artistes aux univers musicaux variés : Isabel Sörling, Robin McKelle et Sly Johnson.

Une soirée JAMY au tarif unique de 15€ qui permet à chacun de prendre part au rendez-vous. Les écoles ont également été associées au festival Off en journée grâce aux concerts du Brassband Les Chaupiques dans les établissements Saint Jean-Baptiste et Henry Jacques le Même. Une ouverture sur la culture musicale que les enfants ont largement appréciée, finissant par se déhancher sur les titres joués par l'orchestre.

En raison des conditions météorologiques, les autres représentations ont dû être programmées en intérieur. Le public a pu alors découvrir gratuitement le groupe au Novotel Megève Mont-Blanc et à la patinoire du Palais sur plusieurs créneaux. L'édition 2023 présentera très certainement un format différent du fait des travaux de création de la nouvelle salle de spectacle au Palais avant de revenir en 2024.



SPORT

MEGÈVE ACCUEILLE LE TOUR DE FRANCE

UNE ORGANISATION À L'UNISSON

Megève se réjouit de recevoir pour la 2e fois une étape du Tour de France, après avoir été, en 2016, un rendez-vous exceptionnel en tant que ville d'arrivée, d'étape et de départ. Cette année, mardi 12 juillet, nous recevrons l'étape Morzine - Megève qui se terminera sur le site de l'Altiport comme lors du Critérium du Dauphiné en 2020.

Les équipes de la commune ont œuvré de concert avec l'organisation officielle du Tour de France (ASO) et les services de la Préfecture afin de présenter les informations liées aux barrières horaires des routes et secteurs concernés par les fermetures, en amont et le jour J de l'arrivée (voir plan ci-contre) de manière à gérer au mieux l'accueil de cet événement.
Une participation portée par le département qui en soutenant financièrement les communes haut-savoyardes accueillant une étape du Tour de France a annoncé sa nouvelle politique en faveur du vélo. Autour de l'expérimentation du dispositif « Savoir Rouler à Vélo » pour les collégiens de 6e, il s'agit d'apporter une aide financière à l'acquisition de vélos par les clubs et la sécurisation de la pratique du cyclisme sur les routes.
Les riverains de Megève (habitants, commerçants, artisans) impactés par les restrictions d'accès pourront se présenter à l'accueil de la Mairie à partir du 1er juin où il se verront remettre une vignette, sur présentation d'un justificatif de domicile, à apposer sur le pare-brise de leur véhicule. Les rotations des navettes gratuites seront renforcées. Une communication ultérieure viendra compléter ces informations.

UN PRIX SPÉCIAL POUR LE CONCOURS DE FLEURISSEMENT

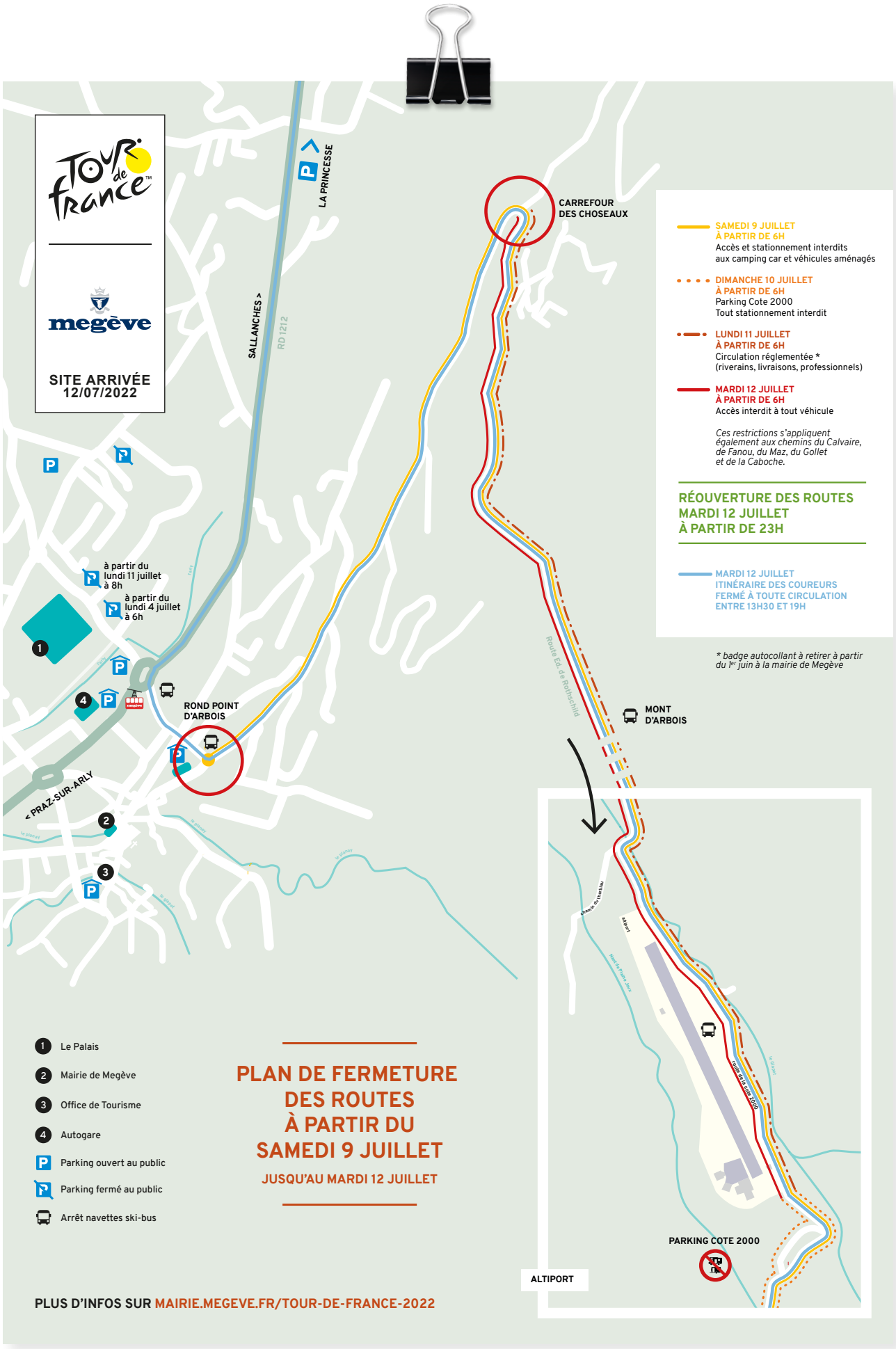
Cette année, le Concours du Fleurissement présente un prix spécial Tour du France. Les participants, particuliers et professionnels, sont invités à déborder de créativité que ce soit dans leurs massifs, balcons ou jardins ! Bulletin d'inscription disponible à l'Accueil de la Mairie.

TOP DÉPART POUR LES ANIMATIONS

Vendredi 25 mars, les enfants ont d'ores et déjà été associés à cette 109e édition du TDF avec la Dictée du Tour. Les CM1, CM2 ainsi que les 6e des deux établissements publics et privés ont eu le privilège de se voir dicter le texte par Anthony Benna, Clément Parisse et Camille Cabrol, tous trois venus transmettre les valeurs du sport. Les 8 gagnants de la Dictée seront accueillis à l'Altiport pour assister à l'arrivée le jour J. Annonce des résultats : le 12 juin lors de la Megève Mont-Blanc Cycling.

Durant les vacances de printemps, Meg'Loisirs proposera des activités et ateliers autour du thème « En roue libre », des jeux de maniabilité et une sortie vélo encadrés par un animateur spécialisé. Sur le mois de juin, des animations autour du vélo seront également organisées sur les temps du périscolaire.




SITE ARRIVÉE
12/07/2022
LA PRINCESSE
SALLANCHES >
RD 1212
CARREFOUR
DES CHOSEAUX
SAMEDI 9 JUILLET
À PARTIR DE 6H
Accès et stationnement interdits
aux camping car et véhicules aménagés
DIMANCHE 10 JUILLET
À PARTIR DE 6H
Parking Cote 2000
Tout stationnement interdit
LUNDI 11 JUILLET
À PARTIR DE 6H
Circulation réglementée *
(riverains, livraisons, professionnels)
MARDI 12 JUILLET
À PARTIR DE 6H
Accès interdit à tout véhicule
Ces restrictions s'appliquent
également aux chemins du Calvaire,
de Fanou, du Maz, du Gollet
et de la Caboche.
RÉOUVERTURE DES ROUTES
MARDI 12 JUILLET
À PARTIR DE 23H
MARDI 12 JUILLET
ITINÉRAIRE DES COUREURS
FERMÉ À TOUTE CIRCULATION
ENTRE 13H30 ET 19H
* badge autocollant à retirer à partir
du 1er juin à la mairie de Megève
à partir du
lundi 11 juillet
à 8h
à partir du
lundi 4 juillet
à 6h
ROND POINT
D'ARBOIS
MONT
D'ARBOIS
< PRAZ-SUR-ARLY
Route Ed. de Rothschild
PARKING COTE 2000
ALTIPORT
1 Le Palais
2 Mairie de Megève
3 Office de Tourisme
4 Autogare
Parking ouvert au public
Parking fermé au public
Arrêt navettes ski-bus
PLAN DE FERMETURE
DES ROUTES
À PARTIR DU
SAMEDI 9 JUILLET
JUSQU'AU MARDI 12 JUILLET
PLUS D'INFOS SUR MAIRIE.MEGEVE.FR/TOUR-DE-FRANCE-2022



COUPE DU MONDE DE SKI DE BOSSES

UNE DYNAMIQUE SPORTIVE REMARQUABLE

Durant le week-end du 18 et 19 mars, la Cote 2000 a été le terrain de jeu des meilleurs bosseurs mondiaux réunis pour les finales de Coupe du Monde. Un événement qui a rassemblé plus de 9.000 personnes et fédéré tout un village venu soutenir notamment Camille Cabrol.

Le stade de la Cote 2000 s'est prêté une nouvelle fois aux plus belles figures de ski freestyle en accueillant les finales de bosses. Les dernières sessions qui avaient eu lieu en 2018 et 2015 avaient déjà connu un beau succès, qui ne s'est pas démenti cette année. Les lieux conviennent, en effet, parfaitement à l'organisation d'un tel rendez-vous : accessibles à pied ou en navette, dont les rotations sont amplifiées pour l'occasion, le public peut venir en nombre soutenir les skieurs.
La commune, le Club des Sports de Megève, notamment la section freestyle, tous les bénévoles et le Domaine Skiable de Megève ont œuvré de concert, en amont et pendant l'événement, pour faire de ces finales un véritable succès hissant ainsi Megève au sommet du calendrier des compétitions internationales et la faisant rayonner de par son succès médiatique, sportif et populaire !

LA SECTION FREESTYLE DU CLUB DES SPORTS

Le ski freestyle associe le ski de piste et l'acrobatie. Accessible dès l'âge de 6 ans avec le groupe pré-club, la section, présidée par Richard Gay, regroupe à Megève environ 50 licenciés allant jusqu'à 19 ans. Les entraîneurs Anthony Benna et Thibault Apertet accompagnent les jeunes dans leur évolution mais aussi dans leur épanouissement sportif.
Ouverture des inscriptions : mi-octobre.
Renseignements : Club des Sports de Megève
Tèl. + 33(0)4 50 21 31 50 – contact@csmegeve.com



DES PERFORMANCES SPECTACULAIRES

Dans une ambiance survoltée, la skieuse mègevanne Camille Cabrol a assuré une belle 7e place lors des duals. De retour des Jeux Olympiques de Beijing depuis quelques semaines, elle était enthousiaste de s'élancer sur cette piste de la Cote 2000 : « c'est la piste qui m'a vu grandir, celle où j'ai appris la discipline. Courir en France est déjà très motivant mais à la maison, c'est encore plus fort. Les conditions météorologiques, l'organisation... tout était parfait ! Il y avait aussi beaucoup de spectateurs, ce qui nous encourage encore plus ! ».

Les finales ont été remportées par la française Perrine Laffont, vainqueure en single et dual tandis que le canadien Mikaël Kingsbury a dominé la compétition en remportant les deux épreuves.

Initialement prévus à Méribel, dans le prolongement des finales de la Coupe du Monde, Megève accueillait lundi 21 mars les championnats de France où Camille remporta la 2e place en dual et la 3e en single.

MEGÈVE TERRE DE CHAMPIONS

LA COMMUNE FIÈRE DE SES SPORTIFS

Dès leur plus jeune âge, à Megève les enfants sont encouragés dans la pratique sportive grâce à un territoire dont la topographie se prête parfaitement à toutes les disciplines et à des infrastructures modernes. Un avantage qui se ressent dans les résultats de nos sportifs, professionnels comme amateurs.

La commune soutient les sportifs de haut niveau notamment par le biais de primes, instaurées depuis 1996, par délibération du Conseil Municipal. Podiums aux Jeux Olympiques et en Championnat du Monde, épreuves de Coupe du Monde, sélections aux JO... ces attributions sont astreintes à des critères précis, réactualisés depuis en 2010 et 2019.
Au retour de Camille Cabrol et Clément Parisse des JO d'hiver de Beijing, la municipalité a mis à l'honneur les performances de ses champions en organisant, en collaboration avec le Club des Sports et l'ESF qui fêtait ses étoiles, un hommage sur le podium du centre du village vendredi 25 février. Les sportifs se sont vu remettre un chèque de 3.000€ et 10.000€ au titre des primes versées pour leurs sélections et podium.



CLIN D'ŒIL SPORTIF

La commune souhaitait saluer les résultats de deux de ses agents qui excellent au niveau mondial dans deux disciplines atypiques voire méconnues du grand public ! Fred Boulay, responsable de l'espace aquatique du Palais, a été doublement médaillé d'or au championnat du monde de nage en eau glacée, en 50 et 100 mètres, début février en Pologne.
Jérémie Gachet, employé de la régie des eaux, se distingue lui dans la course d'obstacles Spartan Race. Ancien champion de France 2019, il a remporté, en février, la 1re place de la Spartan Race winter Valmorel 2022.

« UNE EXPÉRIENCE INOUBLIABLE »



Camille participait pour la 2e fois aux JO, après PyeongChang en 2018. Elle s'est classée 18e aux bosses, un résultat dont elle est fière même si elle aurait aimé performer : « la piste était difficile, l'entraînement a été compliqué mais je suis ravie de mon expérience, qui restera inoubliable ».

De retour en France, elle concourait en Coupe du Monde bosses à Megève les 18 et 19 mars, sur la piste qui l'a vu grandir, et se classait 7e en Dual tandis qu'elle terminait vice-championne en dual et 3e en single lors des championnats de France, qui se déroulaient également à Megève au lendemain de la Coupe du Monde. Lorsqu'on l'interroge sur les prochains JO de Milan, elle répond « le haut niveau demande un gros investissement personnel, sportif et financier alors on verra, pour le moment je prends les saisons les unes après les autres ».



De son côté, Clément est rentré de Beijing avec une médaille de bronze en relais ski de fond, tout comme lors des JO de PyeongChang. Il est comblé par ce podium même s'il espérait un palmarès en individuel : « cette médaille, dès le début, assurait des JO réussis autant pour l'équipe que personnellement. J'aurais aimé une victoire en individuel mais je me suis classé deux fois dans le top 10, ce qui est plutôt bien ! ».

Alors qu'il termine sa saison avec un titre de champion de France de la Mass-Start classique et en relais masculin à Prémanon, il se prépare déjà à de belles échéances : « Avant les prochains Jeux en Italie, il y aura les Mondiaux en Slovénie en 2023 et en 2025 en Norvège. J'espère y faire de belles performances ! ».



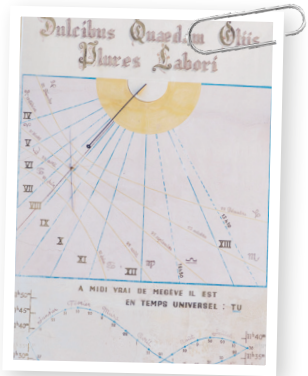


UNE RICHESSE PATRIMONIALE

PROTECTION ET MISE EN VALEUR

Megève dispose, en son sein, d'une richesse patrimoniale unique qu'il lui tient à cœur d'entretenir et valoriser. Au travers de campagnes de restauration ou de mise en lumière, la commune œuvre pour sa préservation.

Alors qu'une série de réfection des oratoires de Megève est prévue pour cet automne, en ce printemps, le cadran solaire ornant la Tour Magdelain va bénéficier d'une rénovation. Créé en 1964 par Paul Couderc de l'Observatoire de Paris, il se présente en une grande fresque divisée en 3 parties : le cadran proprement dit mesurant 21 m^2, un graphique de l'équation du temps et les signes du zodiaque. L'ouvrage est couronné de la devise « Plusieurs pour le travail, d'autres pour les doux loisirs ». La table gnomonique est agrémentée en son centre du style polaire (parallèle à l'axe des pôles) et terminée par un œilleton étoilé et percé. Son orientation vers l'Est limite l'éventail horaire aux heures du matin. L'équation du temps permet de régler sa montre à l'heure précise de midi tout au long de l'année.



Alors qu'en 1993 lors de la restauration générale de la Tour Magdelain, le cadran connaissait déjà quelques reprises, aujourd'hui la pellicule de peinture moderne, qui se désolidarise de l'ancien décor, va être retirée. Les fissures vont être traitées, la couche picturale stabilisée et les textes ainsi que le soleil seront mis en peinture. Enfin, la colorimétrie des typographies d'origine sera également reprise. La conservation sera effectuée par la société Pictura, par la restauratrice Cécile Graven, et permettra de retrouver l'apparence originelle du cadran.

UNE EXPOSITION HONORANT LE PATRIMOINE AGROPASTORALE

Souvent discrets et pourtant à la source même du patrimoine mègevan, le photographe Gilles Lorin, fils de Madame Demarta, ayant passé son enfance à Megève, a immortalisé des instants de vie et les portraits d'une quarantaine d'éleveurs, apiculteurs et maraîcher. Un hommage à ces hommes et ces femmes qui cultivent la terre, la chérissent et nous nourrissent, à leur savoir-faire et à leur passion. Des clichés nés de plusieurs mois de rencontres, capturés au fil des saisons dans leur cadre quotidien, et qui seront exposés en extérieur, au Jardin Alpin du 15 juin au 30 septembre. Un ouvrage réunissant ces différentes prises de vue devrait également voir le jour, saisissant ainsi ces images à jamais.

HOW MUCH CAN YOU CARRY ?

La photographe Floriane de Lassée propose une série de clichés de porteurs des quatre coins du monde. Nées de sa fascination pour les files de marcheurs transportant des charges aussi variées que volumineuses le long des routes africaines, ses photographies seront exposées au chemin du Calvaire, rythmant ainsi la promenade des visiteurs, en résonance avec le caractère sacré du lieu. Une collection de 45 portraits à découvrir du 15 juin au 25 septembre, en extérieur et au Musée de l'Ermitage du Calvaire. Du 8 juillet au 26 août, profitez d'une visite guidée gratuite de l'exposition tous les vendredis à 10h, rendez-vous sur place.



NOS AÎNÉS

UNE SAISON DE RETROUVAILLES

La levée, mi-mars, des restrictions sanitaires permet enfin d'envisager un printemps-été plus léger et une reprise des activités des après-midi bleus qui signent les retrouvailles pour l'ensemble de nos séniors.



Après une réunion d'informations, vendredi 8 avril, qui a pu réunir les aînés pour une présentation du programme des mois à venir, la culture était à l'honneur jeudi 14 avril avec une visite de l'exposition « Lignes de crêtes – La bande dessinée sur les sommets ». Activités manuelles ou sportives, informatique, promenade… le choix offert par les après-midi bleus est riche et varié !

L'atelier floral mercredi 4 mai séduira les plus poétiques tandis que les pragmatiques opteront pour les formations informatiques les 8 et 15 juin ainsi que durant le mois de juillet les jeudi 7 et mercredi 20.

Jeudi 30 juin signe le grand retour de la Promenade des Aînés qui mènera cette année nos heureux retraités au fil de l'eau sur le Canal de Savière pour une croisière des plus dépaysantes, agrémentée d'un déjeuner au bord du canal avant une rencontre et un goûter avec des producteurs locaux. La marche estivale annuelle se déroulera, quant à elle, jeudi 28 juillet aux Saisies, encadrée par un accompagnateur du Bureau des Guides de Megève. Une belle journée en perspective rythmée par un pique-nique sur les sommets.

Le mois d'août sera axé autour d'une séance cinéma dont le thème reste encore secret, jeudi 11, au Panoramic et d'une initiation aux jeux du Casino, le 25 au Stelsia, suivie de la dégustation d'un cocktail. De quoi découvrir l'effervescence suscitée par les jeux de hasard et qui sait, peut-être quelques astuces pour favoriser la chance…

LES RENDEZ-VOUS HABITUELS

Le retour des après-midi bleus ne nous fera pas oublier pour autant les événements récurrents qui, pour certains, avaient pu être maintenus en période de crise pandémique. Ainsi, tous les jeudis, les déjeuners à la Fondation Morand Allard rassemblent nos séniors autour d'un déjeuner vivement animé de joyeuses conversations. Moment très apprécié également : le yoga avec Christine Haristoy, qui se tient au Palais un jeudi matin sur deux ! Enfin rappelons que la salle de la Molettaz reste accessible les mardi et jeudi pour se retrouver autour d'activités manuelles ou de jeux divers et variés. Un après-midi d'échanges, de discussions et de parties endiablées où nul ne cèderait sa place !

INFORMATION RAPPEL



Les après-midi bleus sont des animations organisées par le CCAS pour les séniors de Megève de plus de 68 ans et ceux de Demi-Quartier de plus de 70 ans.
L'inscription est obligatoire pour toutes les activités auprès du CCAS de Megève.

Renseignements et inscriptions :
185 route du Jaillet - Tèl. +33 (0)4 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

COUP D'ŒIL SUR L'ACTU !

L'INTERMÉDIATION LOCATIVE

Mis en place par la Mairie en décembre dernier, le dispositif d'intermédiation locative a déjà permis de mettre en relation propriétaires et employeurs afin de loger leurs saisonniers. Simple et sans frais de gestion pour les propriétaires, les démarches sont entièrement assurées par la commune, en association avec l'agence Soliha. Le service Habitat reste à la recherche de logements pour la saison d'été : des studios, T2 ou T3 pour une durée de 2 à 8 mois sur l'année. Un système de subventions permettant de rénover les appartements a également été créé.

Renseignements :
Tèl. +33 (0)4 50 93 79 36
habitat@megeve.fr



UN DON POUR CŒUR VANESSA

Mercredi 16 mars, l'association Cœur Vanessa, représentée par sa présidente Annick Laurent, qui soutient les actions au profit de la recherche contre le cancer, a reçu un chèque de 1.065€ remis par Catherine Jullien-Brèches, Maire de Megève. Ce don est issu des inscriptions à La Mègevanne et offert par la commune de Megève, partenaire de la course organisée par Outdoor Événements et Le Dauphiné. Une manière pour la municipalité de s'associer une fois de plus à la lutte contre le cancer et de renouveler son soutien à l'événement dont la prochaine édition se déroulera samedi 15 octobre 2022 en lien avec Octobre rose.



LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE AU PALAIS

Depuis le 8 avril, en raison du lancement du chantier de la rue du Général Muffat de Saint-Amour, le marché hebdomadaire du vendredi a été déplacé sur l'esplanade du Palais jusqu'à la fin de la 1re phase de travaux qui s'achèvera pour la période estivale.

INAUGURATION DU GUICHET FRANCE SERVICES

Le guichet unique France Services a été inauguré vendredi 18 mars en présence d'élus de Megève et de Joël Vaudey, Président de l'association Faucigny Mont-Blanc, coordinatrice du dispositif en Haute-Savoie. Ce nouveau service d'accompagnement aux administrés permet de prendre en charge les différentes demandes liées à neuf opérateurs : caisse d'allocations familiales, caisse de retraite, caisse primaire d'assurance maladie, finances publiques... Deux agents de la commune ont spécialement été formés afin d'épauler l'usager qu'il s'agisse de consulter un dossier en ligne, d'effectuer des démarches complètes ou de débloquer une situation plus complexe. Ce nouveau guichet installé en Mairie annexe est d'ores et déjà accessible, sur présentation directe aux horaires d'ouverture de la mairie ou sur rendez-vous.
Renseignements Accueil de la Mairie :
Tèl +33 (0)4 50 93 29 29



USAGE LOCAUX CARTONS

Les locaux situés aux parkings du Casino et de l'Office de Tourisme, placés sous vidéo-protection, sont réservés uniquement au dépôt des cartons. L'abandon en d'autres endroits de la commune est strictement interdit. Les infractions caractérisées sont sujettes à une contravention de 4e classe de l'ordre de 135€, prévues et réprimées par les articles R541-76-7 du code de l'environnement et R634-2 du code pénal.

MÉNAGE TA MONTAGNE

Portée cette année par l'association Mountain Riders, cette démarche engagée il y a plusieurs années fait son retour les 13 et 14 mai. Vendredi, les élèves des établissements scolaires de Megève seront associés à cette action de ramassage des déchets sur le domaine skiable de Rochebrune. Gants, bâtons, détritus et objets en tout genre... le printemps est l'occasion idéale de débarrasser la montagne de matières et choses oubliées ou perdues pendant l'hiver. Samedi 14, l'ensemble de la population est convié à cette initiative avec un départ depuis la Caboche. Une manière de participer à la réduction de notre empreinte écologique sur notre territoire. La pesée, le tri et la caractérisation des déchets seront réalisés par les organisateurs et les participants. L'objectif final étant de comprendre la problématique des déchets sauvages présents en montagne afin d'anticiper leur réduction. Un moment de convivialité et d'échange sera proposé après le ramassage.
Renseignements et inscriptions :
Mairie – Tèl. +33 (0)4 50 93 29 11

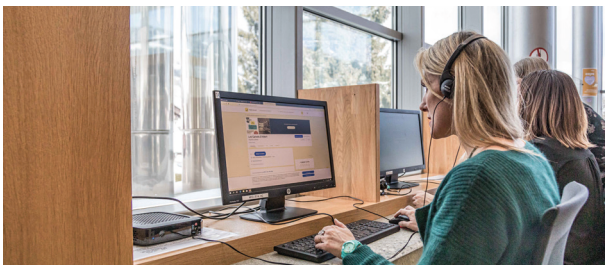


SOLIDARITÉ POUR L'UKRAINE

Le Conseil Municipal de Megève a voté, mardi 22 mars une aide financière de 5.000€ en faveur du Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) géré par le centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Ce fonds permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires à travers le monde, qu'ils s'agissent de crises soudaines (catastrophes climatiques) ou durables (en cas de conflits). Parallèlement, 13m^3 de produits de première nécessité, résultant de la collecte organisée par le CCAS en lien avec les Scouts de Cluses, sont partis à la frontière polonaise. Plusieurs familles mègevannes se sont également portées volontaires pour accueillir des ressortissants ukrainiens, répondant au recensement des offres d'hébergement par les services de l'État. Si vous aussi vous souhaitez proposer la mise à disposition d'un logement privé ou d'une chambre chez l'habitant, vous pouvez contacter le CCAS de Megève : Tèl. +33 (0)4 50 93 29 14

UNE NOUVELLE OFFRE À LA MÉDIATHÈQUE

Savoie-Biblio offre un nouvel accès à de multiples ressources numériques, disponibles à la médiathèque de Megève, et réparties sous 4 thèmes. L'autoformation, de l'initiation au perfectionnement pour tous les âges et tous les niveaux, propose de se former depuis chez soi dans des rubriques aussi variées que le soutien scolaire, le bien-être et la santé, la bureautique, le droit, les langues... La presse en ligne permet de se tenir informé grâce à plusieurs centaines de magazines, journaux, quotidiens, supports régionaux, nationaux ou internationaux... Savoie Ciné-Biblio donne accès à 911 films pour tous publics tandis que le Livre Numérique dispose de 358 titres dans la bibliothèque e-medi@s. Le service est disponible gratuitement pour les usagers de la médiathèque ou tout nouvel inscrit grâce à un identifiant personnel.



VISITE DU NOUVEAU SOUS-PRÉFET

Mardi 8 mars, Rémy Darroux, qui a succédé à Bruno Charlot en qualité de sous-préfet de Bonneville depuis le 29 novembre, était en visite sur la commune de Megève. L'occasion pour la municipalité de lui présenter les prochains travaux structurants tels que le Palais, la Mairie, le Centre Technique Municipal mais aussi de faire le point sur les délégations de service public (DSP) des domaines skiables.



CHANTIER DU PONT DU VILLARET

La reprise des travaux de rénovation du Pont du Villaret a débuté lundi 11 avril. Après la réfection des murs du pont qui a eu lieu à l'automne, les interventions de ce printemps concernent la rénovation des joints. Une déviation sera mise en place jusqu'à mi-juin.

CHANGEMENT DE CLASSEMENT POUR LE ZONAGE PINEL

Auparavant classée B2 au zonage Pinel, suite à l'annonce le 7 février de la ministre du logement Emmanuelle Wargon, la commune de Megève a été intégrée au rang des communes où il est le plus difficile de se loger, soit sous la lettre A.
Un changement de classification qui fait suite à diverses démarches de la commune et notamment à des lettres adressées à l'État par Madame le Maire en 2015 et 2016. La modification a été confirmée par un courrier du 1er ministre Jean Castex daté du 11 février. Elle implique de nouvelles opportunités de logement pour les familles à revenus modérés, les plafonds de ressources ayant été réévalués, ouvrant ainsi les programmes de logements sociaux à une plus large part de la population.



LE SERVICE DE CAPTOTHÈQUE

L'agence ATMO Auvergne Rhône-Alpes propose un service gratuit de prêt de micro-capteurs de particules afin d'explorer librement et de comprendre les phénomènes liés à la qualité de l'air respiré. Pendant 15 jours, participez à ces mesures collaboratives élaborées avec les territoires partenaires. Si vous souhaitez simplement suivre les données, les résultats sont consultables sur la plateforme captotheque.fr



CONCOURS DE FLEURISSEMENT : INSCRIPTIONS OUVERTES



Formulaire de participation disponible sur le site mairie.megeve.fr à retourner à l'adresse e-mail mairie.megeve@megeve.fr ou auprès de l'accueil de la Mairie avant le 15 juillet.
Nouveauté 2022 : Prix spécial Tour de France.
À vos plantations et réalisations !
Renseignements auprès du secrétariat du Maire :
Tèl. +33 (0)4 50 90 61 55
mairie.megeve@megeve.fr



MEGÈVE MONT-BLANC CYCLING

La Megève Mont-Blanc Cycling, course incontournable dans le calendrier cycliste, est de retour cette année les 11 et 12 juin. Longue ou courte distance, cyclo, gravel ou e-bike... experts comme novices trouveront forcément le format qui leur convient.
Renseignements et inscriptions : megevembc.com



TALENTS DE FEMMES

Les 5 et 6 mars, le Palais accueillait la 8e édition du salon «Talents de Femmes » organisé par Soroptimist International Mont-Blanc. Un rendez-vous incontournable pour les amateurs d'Art et de création au féminin. Expositions, ventes, ateliers... Plus de 60 artistes féminines présentaient leurs créations dans les domaines de l'art, de la mode et de la décoration.



TRIBUNE D'EXPRESSION

CONTRIBUTION DE L'OPPOSITION

Nous Megève

Texte non parvenu dans les délais impartis.

CONTRIBUTION DE LA LISTE MAJORITAIRE

Notre parti c'est Megève !

À l'heure de la remise du rapport du GIEC, de la guerre en Ukraine et des vagues de Covid, l'actualité nous rappelle notre vulnérabilité et doit mettre en éveil nos capacités d'adaptation.
La résilience, définissant la capacité à supporter les épreuves et à rebondir, doit être désormais visée dans nos actions. En reprenant les thèmes du GIEC, les réflexions se portent essentiellement sur :

- Les émissions de CO2. Elles sont prises en compte dans la réfection des bâtiments : isolation et modes de chauffage. Bon plan : pour améliorer le chauffage individuel, il convient de se rapprocher de la CCPMB qui apporte des aides : fonds air/bois, air-transition-fioul et air/gaz. Et en ce qui concerne les économies d'énergie, les dispositifs du Plan Climat peuvent également vous aider.
  Dans le cadre des marchés publics, nous désirons insérer plus de critères environnementaux, mais la législation ne le permet pas encore pleinement. Les achats de matériels et de véhicules, lorsque leurs caractéristiques le permettent, sont prioritairement choisis parmi les moins polluants.
- La gestion de l'eau fait actuellement l'objet de l'élaboration d'un schéma directeur. La ressource et sa variabilité dans le temps est à évaluer, à mettre en relation avec les pics de fréquentation, mais aussi avec les problématiques de distribution : vétusté du réseau, étalement urbain avec de fortes dénivellations. Les résultats, ainsi que la politique « zéro artificialisation nette en 2030 » de l'État conditionneront fortement les droits à construire. Une meilleure gestion des eaux pluviales par la mise en séparatif est en déploiement. La station d'épuration s'en trouvera soulagée lors des fortes précipitations ou de la fonte des neiges. Le réchauffement climatique accélère également le cycle de l'eau, accentuant les risques de laves torrentielles. Les transitions saisonnières seront désormais beaucoup plus rapides, mais aussi nous connaîtrons des périodes de déficit plus marquées.

Il n'existe pas de « petits » gestes en faveur de l'environnement, car répétés ils peuvent contribuer au destin de la planète. Chacun d'entre nous se doit d'apporter sa pierre à l'édifice.

Le temps est compté !



MARIAGES, NAISSANCES & DÉCÈS

DE JANVIER À MARS 2022

LE 07/01 :
LUIS FIGUEROA
SAYN WITTGENSTEIN
ET CLÉMENCE MAUCHAMP

LE 07/01 :
FRÉDÉRIC DUPONT
ET CLAIRE VIALLARD

LE 08/01 :
CHARLES FRANÇOIS
ET SOPHIE MANSUY

LE 21/01 :
CHRISTIAN PATRY
ET CLAIRE COURTAUX

LE 27/01 :
ALAIN CROZE
ET BERNARD MARTELLETTI

LE 11/02 :
THIBAULT VIGIER
ET ALLISON KRAMER

LE 12/03 :
ROMAIN PARET
ET CAMILLA ACQUARONE

LE 18/03 :
OLIVIER AMICE
ET MERRYL ROUCHON

LE 19/03 :
GEOFFREY IMBERTON
ET LOUISE NADOBNY

LE 28/12 À SALLANCHES :
FRANÇOISE BOURGEOIS
VEUVE BERARD

LE 02/01 À MEGÈVE :
GENEVIÈVE LEGRAND

LE 06/01 À SALLANCHES :
MARIE PERRIN
VEUVE ALLARD

LE 18/01 À SALLANCHES :
ROSA CERIOLI VEUVE PORTA

LE 27/01 À SALLANCHES :
RENÉ TÉTAZ

LE 29/01 À SALLANCHES :
MARIA BONOMELLI
VEUVE ALLARD

LE 30/01 À MEGÈVE :
RONAN ROUSSEL

LE 11/02 À SALLANCHES :
FRANÇOIS REMY

LE 15/02 À MEGÈVE :
YVETTE LEBLANC

LE 19/02 À MEGÈVE :
MARIE SOCQUET
VEUVE MAILLET-CONTOZ

LE 19/02 À CONTAMINE-SUR-ARVE :
ANDRÉ SOCQUET-CLERC

LE 27/02 À RUEIL-MALMAISON :
RENZO COSULICH

LE 28/02 À SALLANCHES :
ROGER SEIGNEUR

LE 01/03 À MEGÈVE :
SIMONNE CHABROL

LE 05/03 À SALLANCHES :
JACQUELINE MUFFAT-ES-JACQUES
ÉPOUSE MABBOUX

LE 06/03 À MEGÈVE :
GISÈLE MORAND VEUVE ROUX

LE 07/03 À MEGÈVE :
HUGUETTE MORAND VEUVE ORSET

LE 13/03 À SALLANCHES :
MAURICE MAILLET-CONTOZ

LE 28/01 À SALLANCHES :
GABRIEL GALLAIS

LE 16/02 À SALLANCHES :
ELINE SEIGNEUR

LE 23/02 À SALLANCHES :
FRANCIS POTIN ROSSET

LE 25/02 À SALLANCHES :
LUCAS RUAULT

INFOS PRATIQUES

SERVICES

MAIRIE DE MEGÈVE
185 route du Jaillet
Lundi au vendredi : 8h30-12h /13h30-17h
Tél. 04 50 93 29 29
mairie.megeve@megeve.fr

• ASTREINTE ÉTAT CIVIL
Du vendredi soir au lundi matin
Tél. 06 65 02 18 28
accueil.mairie@megeve.fr

• URBANISME
Lundi au vendredi : 9h-12h

CCAS
Du lundi au vendredi, 8h30-12h,
les après-midi uniquement sur rendez-vous
Tél. 04 50 93 29 14
ccas@megeve.fr

LE PALAIS
247, Route du Palais des Sports
Tél. 04 50 21 15 71

• SERVICE ACTIVITÉS JEUNESSE & SPORTS
Tél. 04 50 21 59 09

• HALTE-GARDERIE, CENTRE DE LOISIRS
& SERVICE ENFANCE
Tél. 04 50 58 77 84

RÉGIE MUNICIPALE DES EAUX
2023, route Nationale
Tél. 04 50 91 09 09

VIE ASSOCIATIVE
associations@megeve.fr
Tél. 04 50 21 59 06

DÉCHÈTERIE - Lieu-dit « Les Combettes »
Du lundi au samedi : 8h15-11h45 / 13h30-18h15
Tél. 04 50 91 40 12

SERVICES TECHNIQUES
Pour toutes urgences : Tél. 04 50 21 26 05
Pour signalements divers : rubrique
SIGNALEMENT via l'application MEGÈVE

URGENCES

POLICE MUNICIPALE
2001, route nationale - Tél. 04 50 93 29 22
Du lundi au jeudi : 8h-12h/13h30-17h30
Vendredi : 8h-12h/13h30-16h30
• **OBJETS TROUVÉS** - Tél. 04 50 93 29 22
• **INTERVENTIONS D'URGENCE** - Tél. 06 16 58 03 87
• **STATIONNEMENT ZONES BLEUES**
Disques disponibles auprès de la Police
Municipale ou à l'accueil de la Mairie.

GENDARMERIE & SECOURS EN MONTAGNE
1434, route Nationale - Tél. 04 50 91 28 10
ou Tél. 17 ou 112 (pour les portables)
Fermeture le mercredi.

POMPIERS
Tél. 18 ou 112 (pour les portables)

SAMU
Tél. 15

MAISON DE SANTÉ - 11 route du Villaret
• **MÉDECINS GÉNÉRALISTES** - Tél. 04 50 58 74 74
• **LABORATOIRE DE BIOLOGIE MÉDICALE**
– Tél. 04 50 21 29 95
• **INFIRMIÈRES :**
Prycilia Robin, Charlotte Ducrocquet
et Sophie Leveque – Tél. 04 50 91 82 60
Annick Paget et Florence Chalas
–Tél. 04 50 21 25 19
Fanny Grosset-Grange et Julie Mollier
- Tél. 04 50 91 85 90
• **PÉDICURES - PODOLOGUES** - Tél. 04 50 34 54 17
• **PSYCHOLOGUE CLINICIENNE** - Tél. 06 61 54 36 53
• **ORTHOPHONISTE** - Tél. 06 28 52 00 10

DÉFIBRILLATEURS

Place de l'Église, à l'autogare (côté bus), au niveau des tennis extérieurs, dans les parkings (Village, Casino - entrée abonnés, Megève Tourisme - côté sortie), sur la façade du cinéma Panoramic, au foyer de ski de fond à la Livraz, sur la Mairie de Megève, sur la façade Fondation Morand, au Palais, à l'altiport.

EN LIGNE

MAIRIE.MEGEVE.FR
• ARRÊTÉS MUNICIPAUX
• CARTE DE RÉSIDENT

ENEDIS (EX ERDF)

Dépannage électricité - Tél. 09 72 67 50 74

LA POSTE

276, rue de la Poste - Tél. 3631
Du lundi au vendredi : 9h-12h/13h30-16h30
Samedi : 9h-12h

MARCHÉ

Tous les vendredis matin.

WIFI GRATUIT

Mairie, gare routière, Le Palais, Megève Tourisme, place de la Mairie, gare d'arrivée téléphérique Rochebrune, chalet de la Plaine, patinoire de plein air, altiport, tour Magdelain, musée de Megève, musée de l'Ermitage, Fondation Morand Allard et Cote 2000.
Retirez votre code d'accès à l'accueil de la médiathèque ou de Megève Tourisme ou par SMS gratuit en vous connectant au wifi.

MEG'BUS

Horaires en ligne : meg-bus.com

BORNES MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

• 2 bornes Syane : 1 RD1212 niveau skate Park (2 recharges) + 1 parking de l'annexe de la Mairie, Route du Jaillet (1 recharge accessible sur les deux initiales) - **PAYANTES**
• 1 borne BMW : parking du Casino avec 2 recharges - **GRATUITE**

TRANSPORT À LA DEMANDE MONTENBUS

Ouvert à tous, habitants comme vacanciers, toute l'année du lundi au samedi, sauf jours fériés ! Les horaires : de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 18h30 - Réservation jusqu'à 15 min avant le trajet (sur montenbus.fr ou au numéro vert 0 800 2013 74).















LES TEMPS FORTS DU PRINTEMPS

AVRIL

Le 28 avril : Concert Montagnes Z'enchantées
Le 30 avril : Concert Mageva par l'OHM

MAI

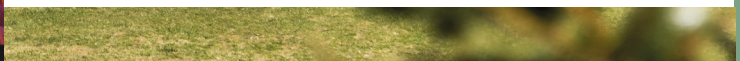
Le 8 mai : Cérémonie pour la victoire du 8 mai 1945
Le 21 mai : Bal du Muguet et Vide Grenier APEL

JUIN

Les 9 et 10 juin : 33e Rallye Coupe des Alpes
Les 11 et 12 juin : Megève Mont Blanc Cycling
Le 12 juin : 1er tour des élections législatives
Les 13 et 14 juin : 8e Rallye Megève St Tropez
Le 18 juin : Cérémonie de l'Appel du 18 juin
Le 19 juin : 2e tour des élections législatives
et Rallye du Mont-Joly
Du 20 au 23 juin : Race Across France
Les 25 et 26 juin : Festival Héroïnes et Gazoline
Le 25 juin : Fête de la St Jean

JULLET

Les 1, 2 et 3 juillet : MB Race
Les 2 et 3 juillet : Cuisine mon Village
Du 8 au 10 juillet : Il était une fois
Le 12 juillet : Tour de France
Les 13 et 14 juillet : Festivités et cérémonie Fête Nationale
Les 16 et 17 juillet : Summer Jazz
Du 18 au 24 juillet : Jumping International de Megève
Le 24 juillet : Concert in Javen
Le 30 juillet : Concours aux Poulains
Les 30 et 31 juillet : Megève Nature Trail



PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

LE PALAIS - SALLE Mr JOLY

Les mardis 10 mai,
6 juillet, 27 septembre
et 18 décembre 2022.

MARCHÉ DES PRODUCTEURS LOCAUX

Les dimanches 17 avril, 1er mai,
5 juin, 3 et 17 juillet, 7 et 21 août
et 4 septembre 2022.

DON DU SANG

MAISON DES ASSOCIATIONS SALLE HYSOPE

de 15h à 19h30,
les lundis 23 mai,
18 juillet, 19 septembre
et 21 novembre 2022.

PRENDRE RENDEZ-VOUS SUR :
dondesang.efs.sante.fr

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME

sur megeve.com